

# LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE D'UNE PARTIE DANS LE CADRE D'UN ACTE



Version 1.1, dernière modification le 10 juillet 2018



# Un guide, pour qui, pourquoi ?

#### Vous devez signer électroniquement un acte d'avocat en tant que partie.

Après la phase de négociation d'un acte vient la signature de celui-ci, en présence des parties et avocats concernés. Le Conseil national des barreaux met à votre disposition eActe, une plateforme de signature électronique présentant un certain nombre d'avantages par rapport à la signature manuscrite.

Ce guide vous indique, pas-à-pas, la procédure à suivre pour signer un acte sur eActe (que ce soit une convention d'honoraires, un acte d'avocat ou une procédure participative) en tant que partie.



# Allons-y !

# Sommaire

La signature électronique en 4 questions/réponses	3
Les pré-requis à la signature électronique	5
La signature à distance	6
La signature en présentiel sur tablette numérique	.10
Après la signature électronique de l'acte	. 14

#### Qui sommes-nous ?

Le Conseil national des barreaux (CNB) est l'institution nationale qui aide et protège la profession d'avocat. À ce titre et entre autres, le CNB met à disposition des avocats et des justiciables des outils numériques pour les accompagner dans leurs démarches juridiques. Plus d'infos : <u>www.cnb.avocat.fr</u>



# La signature électronique en 4 questions/réponses



Qu'est-ce que la signature électronique ?

#### La même chose qu'une signature manuscrite, mais sur un support numérique.

Tout comme une signature manuscrite, une signature électronique a pour seul objectif de démontrer à un tiers qu'un document a été approuvé par une personne identifiée.

Lorsque l'on signe un document de manière électronique, un « certificat de signature » est apposé sur le document. C'est ce « certificat » confirmant votre identité qui matérialise votre acceptation.



La signature électronique a-t-elle une valeur légale ?

#### Oui tout à fait.

Une directive européenne puis la loi française ont officialisé la valeur de la signature électronique, qui est aujourd'hui au même niveau que la signature manuscrite apposée sur support papier.



La signature électronique est-elle visible ?

#### Non et oui.

**Non**, car la signature électronique n'est pas à proprement visible, contrairement à la signature manuscrite, car elle n'a pas de représentation graphique.

Il s'agit en effet d'une « trace » informatique rattachée à un document donné (généralement un PDF) et certifiant l'identité du signataire. La plupart des logiciels de lecture (comme Adobe Reader) permettent de consulter les informations de cette signature électronique.

**Oui**, car sur la plateforme eActe, la signature électronique est accompagnée d'une représentation graphique. Cette dernière n'a pas de valeur en soi mais permet un support visuel, qui sera reproduit sur la dernière page de l'acte.



Pourquoi privilégier la signature électronique ?

#### Car la signature électronique présente de nombreux avantages.

En plus d'être reconnue par la loi, la signature électronique présente un certain nombre d'avantages par rapport à la signature manuscrite, présentés sur la page suivante.







## Les prérequis à la signature électronique

Afin d'assurer la validité de la signature électronique, deux étapes, rapides mais essentielles, sont à passer.

#### 1. Décliner votre identité

Dans le cadre d'un acte d'avocat, votre avocat se doit de vérifier votre identité afin de s'assurer que votre signature n'est pas falsifiée.

Dans le cadre d'une signature électronique, cette démarche est d'autant plus déterminante du fait que vos informations d'identité seront définitivement intégrées dans le certificat de signature électronique rattaché à l'acte d'avocat numérique.

Voici ce que vous devrez fournir à votre avocat selon le cas :

Vous êtes une personne physique	Vous intervenez pour le compte d'une personne morale
Nom, prénom, date de naissance	Dénomination de la société, SIREN, représentant
Copie d'une pièce d'identité (Carte nationale d'identité ou passeport)	Copie d'une pièce d'identité du représentant et attestation de délégation de pouvoir
Suivant la nature de l'acte à réaliser, tout autre document renforçant votre identification (ex : justificatif de domicile)	Documents permettant l'identification de la société (extrait KBIS, avis SIREN, etc.)

#### 2. Fournir vos coordonnées numériques personnelles

À des fins de sécurité, l'accès à la signature électronique d'un acte n'est possible qu'après une authentification forte, dite « à double facteurs ». Vous recevrez un e-mail vous invitant à signer l'acte. Ceci se fera après avoir confirmé que vous êtes bien le signataire grâce à un code envoyé par SMS (de la même manière que lors d'un achat sur Internet).

Il est donc nécessaire de communiquer à votre avocat :

- votre adresse e-mail personnelle : vous y recevrez l'invitation à signer votre acte, ainsi que des informations sur la progression de la procédure ;
- votre numéro de mobile personnel : le code d'authentification y sera envoyé pour l'authentification préalable à la signature électronique.

Il est indispensable que ces informations soient strictement personnelles. En effet, votre acte peut contenir des éléments personnels et confidentiels et la signature électronique vous engage autant qu'une signature manuscrite. Il est donc important que vous ayez le contrôle exclusif de votre adresse e-mail ainsi que de votre numéro de téléphone.



## La signature à distance

Si, pour une quelconque raison, vous ne pouvez vous rendre au cabinet de votre avocat pour une signature en présentiel, il vous est possible de signer à distance depuis n'importe quel ordinateur (ou tablette ou smartphone) connecté à Internet ainsi qu'avec un accès à vos e-mails depuis l'adresse que vous avez communiquée à votre avocat.

## Phase 1 : l'accès à l'espace sécurisé

Votre avocat lance la procédure de signature électronique. Lorsque c'est à votre tour de signer, vous recevez une notification par e-mail, qui vous invite, via un lien, à vous connecter à l'espace sécurisé de l'acte.

### Phase 2 : la connexion à l'espace sécurisé

Votre numéro de téléphone, que vous aurez préalablement fourni à votre avocat, s'affiche.

La plateforme envoie à ce numéro un code SMS (valable une seule fois) que vous devez taper dans la zone dédiée afin d'avoir accès à la page de signature en cliquant sur « Valider ».



## Phase 3 : la consultation des composants de l'acte

Une fois sur la plateforme, vous trouverez les documents suivants, à signer électroniquement :

- les Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme eActe : comme pour tout logiciel, vous devez accepter les termes des conditions d'utilisation, à signer électroniquement en plus de cocher la case attestant de votre acceptation ;
- l'acte en lui-même ;
- les éventuelles annexes, si séparées de l'acte.





En cliquant sur un document dans la liste de gauche, vous pouvez en voir le contenu et ainsi vérifier que cela corresponde bien à l'acte attendu.

Votre avocat peut avoir activé une option vous obligeant à lire toutes les pages avant signature, auquel cas il vous faut parcourir toutes les pages de chaque document (dont les CGU) afin d'accéder à l'option de signature.

## Phase 4 : le lancement du processus de signature électronique

Après la consultation des documents vient le processus de signature à proprement parler.

En bas de la liste des documents, vous trouverez deux cases à cocher :

- ☑ « J'accepte les conditions du service de signature en ligne » : vous acceptez le contenu des Conditions Générales d'Utilisation qui vous a été présenté.
- ✓ « Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des pages de l'acte et ses annexes qui m'ont été présentées » : vous êtes d'accord avec le contenu de l'acte et reconnaissez avoir été pleinement éclairé(e) et informé(e) par votre avocat.

Avant toute opération, nous vous demandons d'être équipé d'une imprimante ou d'avoir la possibilité d'enregistrer sur votre disque dur les éléments contractuels que nous vous transmettrons. Vous êtes désormais prêt à signer les documents ci-contre. Vous devez accepter les conditions avant de pouvoir signer. Vous pouvez les consulter en cliquant sur le lien ci-dessous :
J'accepte les conditions du service de signature en ligne.
<ul> <li>Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des pages de l'acte et ses annexes qui m'a été présenté.</li> </ul>
Au clic sur "Signer", vous avez 5 minutes pour confirmer votre volonté de signer.



À ce stade, les discussions préalables à la signature de l'acte avec votre avocat devraient avoir couvert la quasi-totalité des points qui vous semblent flous. Cependant, la signature électronique vous engageant autant qu'une signature manuscrite, il est primordial d'avoir été pleinement informé et conseillé.

Une fois les deux cases cochées, vous pouvez, si vous le souhaitez, créer une représentation graphique de votre signature en cliquant sur le bouton de ten dessinant avec votre doigt (si vous êtes équipé(e) d'un support tactile) ou à la souris votre signature dans le cadre prévu à cet effet.

Cette représentation graphique, facultative, n'a aucune valeur légale. Elle permet simplement de compléter visuellement la page de signatures en fin de document.



Si vous n'êtes pas satisfait(e) de votre dessin, vous pouvez l'effacer en cliquant à nouveau sur le bouton de trecommencer.

Une fois les deux cases cochées et la représentation graphique de votre signature dessinée, cliquez sur le bouton « Signer » en bas de l'écran.

## Phase 5 : la signature électronique de l'acte

La plateforme eActe génère ensuite un « certificat de signature » unique, intégrant les informations sur votre identité que vous avez transmises à votre avocat. Il est créé pour vous, exclusivement pour l'acte en cours de signature et est valable 24h.

Soyez rassuré(e), si vous ne signez pas dans ce délai, la plateforme génèrera un nouveau certificat lorsque vous vous reconnecterez à l'espace sécurisé en suivant les étapes depuis le début.

Vérification du certificat et Signature	×
Un certificat a été généré pour vous permettre de signer les documents qui vous ont été présentés. Il n'est valide que pour cette opération de signature. Nous vous laissons vérifier les informations ci-dessous :	
Délivré à :abel jabol 20180119093612-FogzMI0KfQi0WVfVFDélivré par :ALMERYS USER SIGNING CA NA, ALMERYSValable :du 02/02/2018 17h06au 03/02/2018 17h06	
Vous vous apprêtez à signer les 2 document(s) suivant(s) (Cette Signature est irrévocable):	
CGU de Signature, Acte Avocat_Protocole.pdf.	
Almerys SAS est le Tiers de confiance chargé de procéder à la génération des certificats.	
◄ J'accepte le certificat et je signe	

Enfin, cliquez sur « J'accepte le certificat et je signe » en bas de page. La signature électronique s'applique sur toutes les pages de tous les documents.



# Phase 6 : la confirmation de la signature électronique

Après signature de l'acte, vous recevez un e-mail de confirmation.

Notification de signature	
Vous avez signé l'acte et ses annexes. Vous pourrez télécharger tous les documents signés lorsque l'acte sera finalisé.	
J OK	

Il est à noter que votre signature ne sera pas visible tant que toutes les parties et tous les avocats n'auront pas eux-mêmes signé, rendant ainsi impossible l'utilisation de l'acte partiellement signé.

Félicitations pour l'économie de temps et de papier que vous venez de réaliser !



# La signature en présentiel sur tablette numérique

Si votre avocat vous le propose, vous pouvez effectuer la signature de l'acte en présentiel dans son cabinet, via une tablette numérique.

## Phase 1 : l'accès à l'espace sécurisé

Sur la plateforme eActe, votre avocat clique sur le bouton « Donner accès à l'espace privatif ». Un code QR s'affiche alors sur l'écran du PC.



Il vous faut « flasher » ce code depuis la tablette numérique que votre avocat mettra à votre disposition.



Une fois le code « flashé », la tablette vous redirige vers la page de connexion.

#### Phase 2 : la connexion à l'espace sécurisé

Votre identité et le numéro de téléphone que vous aurez préalablement fourni à votre avocat s'affichent.

La plateforme envoie à ce numéro un code SMS (valable une seule fois) que vous devez taper dans la zone dédiée afin d'avoir accès à la page de signature en cliquant sur « Valider ».





## Phase 3 : la consultation des composants de l'acte

Une fois sur la plateforme, vous trouverez les documents suivants, à signer électroniquement :

- les Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme eActe : comme pour tout logiciel, vous devez accepter les termes des conditions d'utilisation, à signer électroniquement en plus de cocher la case attestant de votre acceptation ;
- l'acte en lui-même ;
- les éventuelles annexes, si séparées de l'acte.

iPad ♥ 12:44 86	<b>*</b>
Banjaur,	ሪ
n 🔤 📴 barreau	
Conseil National des Barreaux	
pd Signature_cgu.pdf	>
aav2.pdf	>
Avent toute opération, nous vous clemandans d'être équipé d'une imprimante ou d'avoir la possibilité d'enregister sur voite disque d'ur les éléments contractuets que nous vous transmettores. Vous êtes désemais pêt à signer les documents ci-contre. Vous devez accepter les conditions avant de pouvoir signer.	
Jaccepte les conditions du service de signature en ligne.	
Dé reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des pages de l'acte et ses annexes qui m'ont été présentés.	
Au die zur "Signer", vous zoer 5 minutes pour confirmer volte volontê de signer.	
🖋 Signer	

En cliquant sur un document dans la liste vous pouvez en voir le contenu et ainsi vérifier que cela corresponde bien à l'acte attendu. Pour revenir ensuite à la liste des documents à signer, cliquez simplement sur « Ok ».



Votre avocat peut avoir activé une option vous obligeant à lire toutes les pages avant signature, auquel cas il vous faut parcourir toutes les pages de chaque document (dont les CGU) afin d'accéder à l'option de signature.



## Phase 4 : le lancement du processus de signature électronique

Après la consultation des documents vient le processus de signature à proprement parler.

En bas de la liste des documents, vous trouverez deux cases à cocher :

- ✓ « J'accepte les conditions du service de signature en ligne » : vous acceptez le contenu des Conditions Générales d'Utilisation qui vous a été présenté.
- ✓ « Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des pages de l'acte et ses annexes qui m'ont été présentées » : vous êtes d'accord avec le contenu de l'acte et reconnaissez avoir été pleinement éclairé(e) et informé(e) par votre avocat.



À ce stade, les discussions préalables à la signature de l'acte avec votre avocat devraient avoir couvert la quasi-totalité des points qui vous semblent flous. Cependant, la signature électronique vous engageant autant qu'une signature manuscrite, il est primordial d'avoir été pleinement informé et conseillé.

Une fois les deux cases cochées, cliquez sur le bouton « Signer » en bas de l'écran.

## Phase 5 : la signature électronique de l'acte

La plateforme eActe génère un « certificat de signature » unique, intégrant les informations sur votre identité que vous avez transmises à votre avocat. Il est créé pour vous, exclusivement pour l'acte en cours de signature et est valable 24h.



Soyez rassuré(e), si vous ne signez pas dans ce délai, la plateforme génèrera un nouveau certificat lorsque vous vous reconnecterez à l'espace sécurisé en suivant les étapes depuis le début.

Dans la zone inférieure de l'écran, vous avez la possibilité d'apposer une représentation visuelle de votre signature (faite au doigt ou au stylet sur la tablette numérique) dans le cadre prévu à cet effet. Cette représentation, facultative, n'a aucune valeur légale. Elle permet simplement de compléter visuellement la page de signatures en fin de document.

iPad	TT 12:45	96 % 🕮 )
<	e Bonjour,	ሪ
I	Consel National des Barreaux	
	Verification du certificat Un certificat à dégénéré peur vous permetrire de signer les documents qui vous ent dé présentés. Il infest valité que par cette optimiser de algentare. Nous vous biseures vérifie ben informétime d'élevence.	
	Certificat délivré à :	
	Certificat délivré par : TEST USER SIGNING CLASS 0 CA 2, ALMERYS (ORANGE GROUPE)	
	Valable du : merredi 27 jervier 2018 12.42.58 au : joudi 28 janvier 2016 12.42.68	
	Signar à la main dans favoadré ci-dessus :	
	e Real	
	Jacrepte le certificat et le signe	

Si vous n'êtes pas satisfait(e) de votre dessin, vous pouvez l'effacer en cliquant sur le bouton et et recommencer.

Enfin, cliquez sur « J'accepte le certificat et je signe » en bas de page. La signature électronique s'applique sur toutes les pages de tous les documents.

## Phase 6 : la confirmation de la signature électronique

Après signature de l'acte, vous recevez un e-mail de confirmation.

Il est à noter que votre signature ne sera pas visible tant que toutes les parties et tous les avocats n'auront pas eux-mêmes signé, rendant ainsi impossible l'utilisation de l'acte partiellement signé.

Félicitations pour l'économie de temps et de papier que vous venez de réaliser !



# Après la signature électronique de l'acte

Une fois toutes les signatures électroniques effectuées, vous recevez un nouvel e-mail qui vous invite à vous reconnecter à l'espace sécurisé pour, cette fois, consulter l'acte signé par tous les signataires. Il est disponible sur l'espace sécurisé pour une durée de 6 mois à partir de la date de la dernière signature.

Nous vous invitons à le télécharger pour le stocker vous-même. N'hésitez pas à en stocker différents exemplaires sur différents supports numériques : pour rappel, tous les exemplaires ainsi stockés sont des originaux.

Pour les Actes d'avocat et les Procédures Participatives, un exemplaire de l'acte signé est aussi conservé dans l'espace d'archivage probatoire et sécurisé de chaque avocat ayant contresigné l'acte. Si vous n'avez pas réussi à télécharger un exemplaire de l'acte dans les 6 mois de mise à disposition, votre avocat pourra toujours vous en transmettre un nouvel exemplaire original.

Acte d'Avocat électronique			
Identifiant unique de l'Acte : Type d'acte : Fonds de commerce			
			Nombre de page(s) signée(s)
Scellé par le Conseil National des Barreaux	Signé par		
. 09/04/2018 a 11:20 CEST	Le 09/04/2018 a 11:27 CEST		
	Re-		
Signé par	Contre-signé par		
En représentation de • 09/04/2018 à 11:24 CEST	Le 09/04/2018 à 11:31 CEST		
erialNumber	serialNumber		
Document original électronique sécurisé et	signé sur le service eActe du Conseil National des Barreaux		